



de Vous à Nous!

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // JANVIER 2025

Édito

À l'aube de cette nouvelle année, je viens avec le Conseil Municipal vous présenter mes vœux les plus chaleureux.

Que cette année 2025 soit empreinte de santé, de bonheur, de prospérité, accompagnée d'optimisme pour vous tous.

La santé, si précieuse à mes yeux, sera au centre de l'action de la municipalité. En effet, les départs à la retraite en fin d'année des Docteurs Carlin et Auffranc risquent d'entraîner la disparition de la médecine générale dans notre commune si nous ne faisons rien.

Je ne peux que m'interroger quant aux défaillances de l'État dans le domaine de la santé, avec la situation très concrète du manque de médecins à terme que nous constatons à Gargas et plus largement dans le département de Vaucluse. Aussi, suite à l'initiative du Dr Carlin, nous allons travailler dès ce début d'année avec les Docteurs Carlin, Auffranc et Bérard, également avec Madame Frégosi, directrice de l'Hôpital d'Apt, l'Agence Régionale de Santé et le Département de Vaucluse, avec comme objectif de mettre en place un Centre de Santé à Gargas.

Dans un 1^{er} temps il faudra transformer en CDS* les deux cabinets existants, dont la mairie est propriétaire. Dans un 2^e temps, on pourrait projeter la construction d'une maison médicale située au Coeur Village, avec six cabinets en RDC et 3 appartements en étage.

Une réalisation qui demandera au minimum un délai de 3 années pour se concrétiser. Je considère ce projet essentiel pour assurer dans l'avenir la continuité des soins des patients de notre commune.

*CDS: Centre de Santé



Votre maire, Bruno VIGNE-ULMIER

👉 Nous gagnerons demain ce que nous aurons su entreprendre aujourd'hui 👈

Zoom

CONDUITE À TENIR EN CAS DE COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Débranchez vos appareils sensibles avant l'heure de début de coupure indiquée. Ne les rebranchez qu'une fois le courant rétabli.

Ont participé à la rédaction de cette lettre d'information :
Vannessa Armand, Serge Aubert, Valerie Espana, Michèle Fauque, Laurent Garcia, Marie José Laurent, Corinne Mietzker, Patrick Siaud, Bruno Vigne-Ulmier

Bien vivre à Gargas

🌸 Les ateliers du CCAS : l'année commence bien!

- Du lundi 13 janvier au lundi 17 mars, **Ateliers équilibre**: spécialement conçus pour favoriser l'autonomie, prévenir des chutes et partager un moment convivial (de 10h à 11h30, à la salle bleue du gymnase).
- Les mercredis 29 janvier puis les 5, 12 et 19 février, **Ateliers Smartphone**: découverte et maîtrise d'un smartphone ou d'une tablette (de 9h30 à 11h30, au cyber-espace).
- Les mercredis 26 mars, puis les 2, 9, 16 avril, **Ateliers Cap Bien-être**: ateliers de prévention dont l'objectif est la gestion du stress et des émotions au quotidien, pour développer la capacité à adopter un comportement approprié et positif face aux épreuves de la vie quotidienne (de 9h30 à 11h45 à la salle polyvalente).

Ces ateliers conviviaux impulsés par Mme M.J. Laurent, première adjointe, en collaboration avec des formateurs issus de l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires), sont gratuits et destinés aux personnes de plus de 60 ans, sur inscription préalable.

Pour participer à ces formations, prendre contact avec Mme M.J. Laurent au 06 77 77 35 06 ou par mail à adjoint1@gargas.fr
Marie José Laurent



Vous pouvez télécharger

« De Vous à Nous » sur notre site www.gargas.fr, vous abonner auprès de info@gargas.fr pour le recevoir par mail, le retirer à l'accueil de la mairie ou dans les présentoirs prévus à cet effet à la boulangerie ou au magasin Vival

🎁 Merveilleux Marché de Noël 2025 !

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre : que de plaisirs à Gargas !

Avec la complicité de très belles journées ensoleillées, les stands essaimés avenue des Cordiers, place Coeur Village et place des Jardins proposaient mille et une idées de cadeaux artisanaux originaux... et aussi bien des tentations gourmandes, à savourer sur place ou à offrir (vin chaud, barbabapa, brioches, chocolats, churros, etc.), en sus des papillotes offertes dans les chalets des exposants !

Portés par la joyeuse ambiance musicale assurée en permanence par un DJ talentueux et Radio Comète diffusant en direct le samedi, petits et grands se sont attardés autour des nombreux étals et des animations : promenade à poney, à cheval ou en calèche, pêche aux canetons, ânes nains, manèges gratuits (grande roue, petit train), aubade provençale du samedi matin, et, bien sûr, pour le ravissement de tous, le bienveillant Père Noël que Le Lutin de Noël mena chaque jour jusqu'à son chalet afin d'accueillir après-midi les enfants pour écouter leurs confidences et surtout pour une photo inoubliable.

Forts du succès de leur premier Salon à Gargas en 2024, les santonniers accueillent à nouveau les curieux et les collectionneurs dans la salle polyvalente, veillant à montrer leur savoir-faire 100% manuel. Ici, en effet, pas d'objets moulés de série et peinturlurés mais bel et bien des créations miniatures et des sujets totalement inédits...

Tout près de là, se déroulaient à la bibliothèque Guy Bornand des animations teintées de douceur : la lecture de contes et une séance de maquillage « animalier » .

La nef de l'église Saint-Denis a accueilli le dimanche après-midi un auditoire enthousiasmé par un concert original sur des chants de Noël dans le monde, couronné par un extrait de La Pastorale et le très solennel Minuit Chrétien.

Après le tirage dimanche soir de la grande Tombola des Lutins, dont les lots généreux (constitués par les dons de chaque exposant) avaient attiré grande foule, tous ont bravé joyeusement le froid sec de la nuit tombante pour admirer le superbe feu d'artifice sur fond de ciel pur, un point d'orgue lumineux pour ces deux jours d'enchantement.

Laurent Garcia



Noël dans nos écoles...

Avec le mois de décembre, les activités autour du thème de Noël vont bon train. Et quoi de mieux pour rêver que de rencontrer le Père Noël en personne ?

Ce grand Monsieur a fait la surprise de rendre visite aux enfants de nos écoles en commençant par l'École Élémentaire « Les Ocre » le jeudi 12 décembre, au moment du repas.

Tout en distribuant des friandises qui ont fait immédiatement d'heureux gourmands dans la cour comme à la cantine, il a échangé quelques paroles avec les plus audacieux... que ce soit pour un petit mot glissé à son oreille « pour une commande très personnelle » ou pour un petit dessin déposé discrètement dans sa main.

Tous l'ont accueilli avec joie... malgré quelques doutes par-ci, par-là.

Mais la magie de Noël opère toujours. Les yeux émerveillés, ils lui ont souhaité un bon voyage et lui ont donné rendez-vous le soir de Noël.



Puis le Père Noël est revenu tout exprès pour les plus petits, à l'École Maternelle « Les Sources », le mardi 17 décembre au matin.

Les enfants l'ont vu arriver vers 9 h avec sa grande hotte remplie de cadeaux. Ce fut une ruée ! Un bonheur inimaginable de le rencontrer. Des cris, des bravos, beaucoup d'excitation, de trépignements pour l'accueillir au portail de leur école.

Malgré leur impatience, les enfants ont écouté calmement le Père Noël pendant la distribution des cadeaux. Tous ont reçu un petit présent : des jeux, des livres, de quoi partager des moments de détente tous ensemble.

À chacun son envie de lui faire un câlin, un bisou, de se frotter à sa longue barbe neigeuse, le toucher parfois simplement, mais toujours avec les yeux brillants remplis de ces rêves que l'on ne connaît qu'à cet âge tendre.

Le Père Noël a pris le temps de les écouter et d'échanger avec chacun d'eux. Ils avaient tellement de choses à lui dire.

Puis vint le moment de son départ.

Ils lui ont dit au revoir et adressé de grands gestes avec leurs petites mains en le voyant s'éloigner, mais tous ont fait la promesse qu'ils seraient sages le restant de l'année.

La magie de Noël est belle à voir et l'entretenir permet de continuer de rêver.

Valérie Espana



Le savoureux colis de Noël

En prémices des Fêtes de Noël et du Réveillon, la municipalité a tenu à manifester son attachement sincère aux personnes âgées (nées en 1953 ou avant et habitant Gargas), en leur offrant un lot de victuailles et douceurs.

Cette année, ce ne sont ainsi pas moins de 508 colis gourmands qui ont été remis dans la journée du mardi 17 décembre à la salle polyvalente.

Tous ces présents ont été déposés dans un sac arborant le blason de la commune par l'équipe de l'Action Sociale, qu'il faut remercier pour son investissement.

Pour 2025, rappelons à toutes les personnes nées en 1954 ou avant, qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, de bien vouloir prendre contact avec Mme LAURENT, adjointe aux affaires sociales, au 06 77 77 35 06 ou 04 90 74 12 70 ou adjoint1@gargas.fr, afin de se faire connaître.

Marie José Laurent



Les vacances de la Toussaint avec l'ALSH...

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), plus communément appelé « Centre de Loisirs », est un service mis en place par la collectivité afin de proposer aux familles un accueil extrascolaire des enfants pendant les vacances scolaires d'été mais aussi pendant celles des « petites vacances ».

C'est en ce sens que, pendant les vacances de la Toussaint 2024, l'ALSH a accueilli 16 enfants âgés de 6 à 11 ans.

La directrice, Myriam Gervais, et son équipe sont toujours avides de propositions d'activités et de sorties riches en découvertes et rencontres.

C'est ainsi que les enfants ont profité d'une sortie « aux cabanes » de Gargas, ont découvert les divers champignons que notre forêt propose, mais ont également rendu visite à la chèvrerie de Villars, à la rencontre de ces animaux, et découvert la fabrication des fromages au lait de chèvre.

Un émerveillement au plus près de la nature qui répond à la plupart des pourquoi et des comment.

Puis ils sont partis à la rencontre du Géant de Provence, se retrouvant au sommet du Mont Ventoux au pied de l'immense antenne culminant à près de 1910 m d'altitude. Emmittouflé dans sa veste bien chaude, chacun a pu admirer la vue à 360°, passant d'un paysage arboré à un paysage dépourvu de toute végétation. Un émerveillement pour tous.

Des journées bien remplies et actives qui ne laissent jamais indifférent, suscitant un intérêt toujours plus grand des enfants.

Belle ambiance, tous ensemble, une cohésion naturelle entre les petits et les grands, prenant soin les uns des autres. C'est ça aussi l'ALSH de Gargas.

Valérie Espana



Aménagements dans la cour de l'école élémentaire Les Ogres... suite...

La cour de l'école élémentaire n'en finit pas de se doter d'équipements de jeux pour le plus grand bonheur des enfants. Deux nouveaux ateliers en bois ont été installés en novembre. Ces jeux viennent compléter une série déjà bien appréciée des élèves de tout âge.

De quoi créer en récréation des zones d'activités où ils évoluent par groupe de copains.

À la demande des enfants soucieux de la propreté de leur cour, des poubelles de couleur différente ont été réparties aux 4 coins de celle-ci.

Plus aucun papier ou déchet ne doit traîner au sol, c'est la règle pour que leur cour reste une belle cour, et ça, ils l'ont tous bien compris!

Valérie Espana

Budget participatif: vous avez choisi!

Le Budget Participatif permet à notre équipe de soutenir des projets visant à améliorer la qualité de vie locale. Cette année, respectant le budget de 15 000 €, deux idées inspirantes nous ont été soufflées par des habitantes:

- une promenade arborée sur le vaste terrain au bas du quartier des Serres
- des boîtes à livres avec banc pour les quartiers non équipés

Après validation en commission, ces projets ont été soumis au vote des habitants tout au long du mois d'octobre (merci aux personnes qui ont soutenu ces initiatives et exprimé leur préférence!)

Verdict, à l'ouverture de l'urne par M. le maire ce 20 novembre à 18h: avec 6 voix de plus, la promenade arborée a remporté les suffrages. Si sa mise en œuvre passe donc en « dossier » pour nos services techniques, le score très serré a souligné que les deux projets répondaient à des attentes réelles, un constat que nous prenons en considération.

Michèle Fauque



À NOTER DANS VOS AGENDAS ! RENDEZ-VOUS AVEC LA MUTUELLE DE VILLAGE

- le mardi 28 janvier 2025
- le mardi 22 avril 2025
- le mardi 30 septembre 2025
- le mardi 25 novembre 2025

Accueil en mairie le matin de 9h00 à 11h30 : prendre contact avec Mme M.J. Laurent au 06 77 77 35 06 ou adjoint1@gargas.fr



Nouvelle année... nouvelle équipe pour le CME

Les réunions de présentation de juin 2024 avaient permis à plusieurs familles de se renseigner sur l'institution qu'est le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Les nouvelles inscriptions au CME pour la rentrée 2024 ont connu un bel engouement. C'est ainsi que, suite au départ pour le collège de 5 jeunes conseillers, 8 enfants ont rejoint les 3 élus demeurant de l'année précédente.

Une équipe au complet avec 11 jeunes conseillers municipaux qui, lors de la cérémonie d'investiture qui s'est tenue le 15 octobre 2024 en Conseil Municipal Adultes, ont reçu individuellement de Monsieur le maire et à l'appel de Valérie Espana, adjointe au maire et responsable du CME, la symbolique écharpe tricolore officialisant ainsi leur appartenance au CME de Gargas pour 2 ans maximum (classe de CM1 et CM2).

Ils ont formulé leur souhait de participer à la vie de leur village en étant les représentants de tous les enfants de leurs écoles, afin que, pour eux aussi, il fasse bon vivre à Gargas.

L'assemblée présente les a chaleureusement encouragés et félicités pour leur engagement de jeunes citoyens.

Fiers de la place qu'ils occupent aujourd'hui au sein de la commune, c'est la tête pleine de projets et d'envie qu'ils ont débuté leur séance de travail le mardi 05 novembre 2024.

Nous souhaitons bienvenue à Stella B., Stella F, Yoana P, Elise R-C, Maëlysa C., Noa V., Tom L., Lina E., mais aussi à Lucas C., Hugo H., Margot L. pour leur deuxième année.

Valérie Espana



Bel hommage du souvenir par le CME...

Encore un bel hommage rendu par le CME aux soldats morts pour la France pendant la 1^{re} guerre mondiale de 14-18.

Par leur présence à la commémoration du 11 novembre 2024 avec leur écharpe tricolore, par leur attitude très respectueuse au regard de la cérémonie, les jeunes élus du CME leur ont fait honneur.

4 d'entre eux ont assuré la lecture du texte des Associations Françaises d'Anciens Combattants, Victimes de Guerre et des Jeunesses de l'Union Fédérale. Puis à tour de rôle, encadrés par les portedrapeaux, ils ont déposé une fleur au pied du monument aux morts. Elisa et Noa ont respectivement accompagné M. le maire et M. Rocheville pour le dépôt des gerbes.

S'en est suivi un moment de recueillement avant le chant de l'hymne national « la Marseillaise », repris par l'assemblée mais aussi par les jeunes élus, qui avaient tenu à en apprendre les paroles, comprenant l'importance et l'impact de celle-ci.

L'équipe municipale, mais également les militaires, tous ont loué leur comportement exemplaire et leur engagement face au devoir de mémoire, bien conscients que ce sont maintenant les enfants qui doivent perpétuer ce souvenir, afin que l'on n'oublie pas ce qui s'est passé.

Valérie Espana



Le réseau hertzien 4G à Gargas

En 2020, nous avons fait, par expérience, le constat que l'on avait globalement un problème d'accès et/ou de qualité pour l'Internet 4G sur la commune. **Le village est en effet desservi par seulement deux opérateurs**, Bouygues et SFR, d'où sa dénomination de « zone grise ». Les alentours des mines de Bruoux, fréquentées par de nombreux visiteurs, sont sans 4G captable, donc en « zone blanche ».

Or, le plan communal de sauvegarde (PCS) impose d'avoir **des communications de qualité dans le but d'informer les habitants, d'alerter et d'intervenir avec les services de sécurité** (pompiers, gendarmerie, Sécurité Civile) en cas d'événements exceptionnels tels que incendies, inondations, tempêtes, etc. D'autant que les pompiers ainsi que les gendarmes sont en train d'abandonner leur propre système de communication au profit de la 4G.

C'est pour ces raisons principalement que notre commune s'est inscrite début 2022, en lien avec la Sous-Préfecture d'Apt, au Plan « New Deal Mobile », auquel les quatre opérateurs de téléphonie se sont engagés en 2018 avec l'État, dans le but d'accélérer la couverture mobile des territoires.

En conséquence, un permis d'aménager a été déposé par Bouygues Télécom (opérateur désigné pour les travaux) le 17 novembre 2022, pour l'installation d'une antenne de 22 m au sommet de la colline du Fort sur un terrain privé; un autre permis a été déposé le 19/04/2024 pour l'antenne de Bruoux.

Ce projet a, bien sûr, ses détracteurs, qui soulignent la dangerosité d'émissions électromagnétiques, notamment aux abords de l'école élémentaires « Les Ocres ».

Pour leur répondre, il est utile de rappeler que la technique du faisceau hertzien est un système de transmission « point à point » par signal radio entre deux sites fixes; il assure le rapatriement des communications d'autres relais alentour vers les centraux téléphoniques. Ce signal est hautement directif et les antennes n'émettent que très peu de rayonnement en dehors du faisceau principal et aucun rayonnement électromagnétique large bande, a contrario des antennes panneaux.

Celles posées sur le clocher de l'église Saint Denis seront d'ailleurs transférées dans un deuxième temps sur l'antenne du Fort, éliminant ainsi tout rayonnement électromagnétique dans cette partie du village.

Pour rassurer les riverains, j'ai fait procéder à des mesures le 27 novembre 2023 par le laboratoire EXIM, en sus de la montée du Fort, à proximité de la cour de l'école élémentaire. Elles indiquent un **niveau global d'exposition à 0,85V/m** (unité de mesure de la force électrique d'un champ électrique) la valeur limite de référence étant de 27V/m selon le décret du 3 mai 2002. Ce rapport est disponible et consultable en mairie.

De nouvelles mesures seront faites au même endroit, après la mise en service de l'antenne du Fort et la dépose des antennes panneaux de l'église.

J'ajoute que chaque habitant a la possibilité de faire réaliser une mesure de champs à tout moment (CEM).

Enfin, cette antenne multi-opérateurs évitera d'en implanter d'autres, et notamment près de l'école élémentaire Les Ocres.



Héliportage antenne



Site de l'antenne du Fort

DEMANDE DE MESURE CEM

Remplir le formulaire de demande sur www.mesures.anfr.fr ou le télécharger sur www.service-public.fr

Le réseau hertzien 4G à Gargas



Vue générale colline du Fort



Aménagement antenne Mines de Bruoux

Suite à la découverte d'ossements lors du terrassement du socle de l'antenne, j'ai envoyé sur place le 15 mai 2024 au matin notre garde-champêtre pour arrêter les travaux. La gendarmerie d'Apt est aussi intervenue pour faire évacuer le site. J'ai ensuite prévenu la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin qu'elle procède à des fouilles. Celles-ci ont été réalisées fin juillet. La DRAC a par la suite autorisé l'entreprise AXIONE à reprendre les travaux. Avant que ceux-ci redémarrent, j'ai demandé aux propriétaires de collecter les ossements découverts, en présence du garde-champêtre et en plein accord avec eux. Ces derniers ont été entreposés provisoirement à l'ossuaire municipal du cimetière et retrouveront leur place originelle après la fin du chantier, dans un lieu choisi par les propriétaires.

Leur inhumation fera l'objet d'une cérémonie en hommage à nos aïeux.



Montée du Fort

La pose de l'antenne a été effectuée par hélicoptage le 15 novembre 2024 dans la matinée.

Confronté à un refus de passage d'un riverain dans la partie haute du tracé projeté, Enedis a dû modifier son projet d'extension souterraine basse tension. En conséquence, le câble électrique empruntera le chemin rural reliant la montée du Fort au quartier des Bourguignons.

Ces travaux commencés en décembre 2024 augurent une **mise en service** de l'antenne 4G du Fort suivie de celle des mines de Bruoux d'ici la **fin du 1^{er} trimestre 2025...** ce qui devrait améliorer de manière conséquente la desserte Internet 4G sur notre commune.

Votre maire Bruno Vigne-Ulmier le 15/12/2024



La modernisation de notre commune continue



PRIORITÉ À DROITE POUR SÉCURISER LE CENTRE-VILLE.

Dans le but de clarifier la signalisation routière et de ralentir la circulation dans le cœur de notre village, le maire de Gargas a décidé d'instaurer le passage en priorité à droite dans et autour de l'agglomération. Cette mesure se traduira par la pose de nouveaux panneaux « Attention - Priorité à droite » et « Attention zone 30 km/h - Priorité à droite », ainsi que par le retrait des panneaux STOP et l'effacement des marquages au sol. **Ainsi, tout le centre du village sera en priorité à droite.** Ces changements visent à améliorer la sécurité quotidienne des piétons, cyclistes et automobilistes sur l'avenue des Cordiers, la route du Jas, la route de Saint-Saturnin-lès-Apt, la route des Serres et la route de Croagnes.

De nouvelles habitudes de conduite sont à prendre pour respecter cette priorité à droite. **La sécurité de tous est notre priorité!** La priorité à droite a l'avantage de ne pas favoriser une voie par rapport à une autre, tout en obligeant les conducteurs à réduire leur vitesse et à faire preuve d'une plus grande vigilance à chaque carrefour. Après la mise en œuvre de ces changements, les communes ayant adopté cette mesure ont constaté un apaisement des vitesses, une baisse très nette du nombre et de la gravité des accidents, ainsi qu'une meilleure responsabilisation générale des automobilistes dans leur conduite*. L'objectif est clair : simplification et sécurité!

**source Étude Cerema, la priorité à droite en agglomération, memento pour son rétablissement, 2022*

Patrick Siaud

Nouveaux parkings vers la Cerisaie

Dans la volonté de continuer à fluidifier le centre urbain et de favoriser le quotidien, deux nouveaux espaces de stationnement sont créés près de la Cerisaie. Une aire accueillant quelques voitures est réalisée en plein cœur du lotissement. Le parking gratuit aménagé tout au long du mur arrière du cimetière sera également à proximité des conteneurs enterrés* situés rue du Pré clos.

** les cuves de béton des conteneurs stockés sur le parking rue du Pré Clos sont en attente d'installation en divers quartiers dont les Lombards*

Serge Aubert



Parking de la Cerisaie



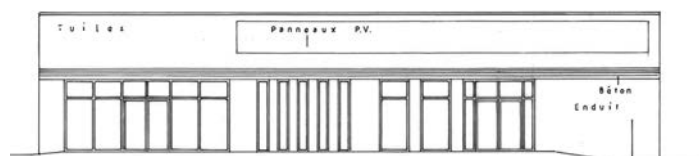
Parking du cimetière

Refonte de la salle du Chêne

Après avoir procuré en décembre un local provisoire pour l'association « Détente et Loisirs » dont les activités et équipements occupaient une bonne partie de la salle du Chêne, la commune entreprend la transformation du bâtiment en un espace multifonctionnel, des travaux importants qui nécessitent la fermeture des lieux pour l'année 2025. Notre service technique a détecté la maladie incurable des deux mûriers platanes de la cour, qui ont donc été enlevés sachant que le projet architectural prévoit un espace paysager devant la salle.

La proximité de l'Urbane situe la salle du Chêne en zone inondable interdisant tout ajout plain pied au corps de bâtiment. En conséquence, le projet architectural maintiendra la bâtisse dans son volume actuel, tout l'intérieur étant repensé et modernisé pour offrir un espace ergonomique qu'embelliront les superbes poutres de la charpente restaurée.

Serge Aubert



Projet architectural



Simplifiez vos démarches de sécurité : notre portail citoyen

Notre commune franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses services en lançant un portail citoyen dédié aux démarches liées à la sécurité et à la tranquillité publique. Accessible sur <https://gargas.portailcitoyen.eu/> ou depuis le site web de la mairie (www.gargas.fr) cette plateforme numérique permet aux habitants de prendre un rendez-vous avec le service de police rurale, de demander une opération « tranquillité vacances » pour leur domicile, de déclarer un chien catégorisé, de signaler un objet perdu ou par exemple de remonter des nuisances diverses. Ce portail complète l'accueil physique en mairie et les interventions de terrain de notre garde champêtre. L'objectif est de simplifier vos démarches et d'améliorer l'efficacité des services. En effet, le portail citoyen optimise les processus administratifs par une plus grande réactivité. Il permet également une meilleure coordination entre les différents acteurs de la sécurité locale. Accessible 24h/24, 7j/7, ce nouvel outil numérique n'a pas vocation à remplacer l'accueil physique en mairie, mais à le compléter, notamment aux heures non ouvrables. Avec cette initiative, nous confirmons notre engagement à garantir une sécurité de proximité adaptée aux besoins des habitants.

Patrick Siaud

Deuxième réunion de l'année avec les présidents d'associations

Le mercredi 27 novembre 2024 a eu lieu la deuxième réunion de l'année avec les présidents des associations. Leur participation en grand nombre témoigne de leur intérêt et de leur engagement envers ces échanges. Cette réunion fut aussi l'occasion d'expliquer le futur fonctionnement d'accès des biens communaux via une projection. Depuis plusieurs années, le service technique, les élus et les agents municipaux rencontrent des difficultés croissantes liées à l'accès et à l'utilisation des salles communales. Ces problèmes impactent la gestion des espaces, la sécurité et l'organisation des activités. Face à ces enjeux, un travail collectif a été mené pour trouver une solution, aboutissant à la mise en place d'un nouveau dispositif d'ouverture.



Objectif du nouveau dispositif

L'objectif principal est d'assurer un accès contrôlé, transparent et sécurisé aux salles communales tout en répondant aux besoins variés des utilisateurs : élus, agents municipaux, associations, particuliers, écoles, entreprises, forces de l'ordre et pompiers.

Ces espaces jouent un rôle essentiel dans la vie associative, culturelle et éducative de notre commune. Cependant, des abus ont été constatés, notamment des usages en dehors des horaires prévus ou sans respecter les conventions, ce qui soulève des préoccupations légitimes en matière de sécurité.

Fonctionnement

Le dispositif repose sur des **badges d'accès nominatifs** attribués selon les besoins. Par exemple, chaque association recevra deux badges, avec des ajustements possibles pour des cas spécifiques, comme pour les membres du CCFF.

Ces badges permettront d'ouvrir les salles uniquement pendant les horaires convenus dans les conventions ou pour des événements spéciaux (réunions, expositions, etc.). Un système de traçabilité sera également mis en place, non pour exercer un contrôle excessif, mais pour garantir une gestion efficace et sécurisée des accès.

Une gestion équitable et sécurisée

Ce système vise à protéger nos infrastructures et à assurer leur utilisation conforme aux besoins des usagers. Il permettra de :

- garantir l'occupation des salles par les bonnes personnes, aux bons moments.
- prévenir les abus et les incidents liés au non-respect des règles.
- réagir rapidement en cas de problème grâce à une traçabilité claire des accès.

Conclusion

Ce nouveau dispositif marque une étape importante pour la gestion des **salles communales**. Il offre une approche plus rigoureuse tout en maintenant l'accessibilité **nécessaire** pour les activités associatives, culturelles et éducatives. Nous sommes **convaincus** que cette démarche bénéficiera à tous en renforçant la sécurité et le **respect** des infrastructures.

Après avoir fait un tour de table pour échanger avec les participants et recueillir leurs avis, Monsieur le Maire a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié, clôturant ainsi cette réunion dans une ambiance conviviale et chaleureuse

Vanessa Armand

VOUS NOUS AVEZ DIT...

Les travaux devant l'école et vers le cimetière furent longs. Nous pensions que la route serait étroite mais waouh c'est beau, c'est large, éclairci ! Cela valait le coup d'attendre presque 3 minutes à chaque fois au feu rouge. Une belle arrivée moderne dans le village. Seul bémol, côté cimetière, le dos d'âne trop haut car court, qui abîme les amortisseurs quand on le prend plusieurs fois par jour et tous les jours !!!

Il marque l'entrée du village et est en effet très différent des autres. Nous constatons déjà que les conducteurs ont évolué en modération quant à la vitesse de traversée du village : un de nos objectifs est ainsi atteint en totale douceur, pour la sécurité de tous.

C'était un très beau marché de Noël, d'année en année il est de plus en plus beau, quel plaisir d'avoir ça dans notre village, et cette chaleur sur ces places froides habituellement, féérique ! Un semi nocturne aurait été agréable, plutôt que les matins ?

Merci pour ce message : vous satisfaire est notre credo... Votre suggestion est émise par d'autres personnes, car le samedi matin le marché d'Apt draine toujours beaucoup de monde. C'est promis, Noël 2026 sera au moins aussi beau : on y travaille déjà.

Gargas, un village durable

🍴 Repas pédagogique, le 16 octobre, à l'école élémentaire Les Ogres



> Pourquoi « une journée cantines ouvertes » ?

La commune de Gargas est engagée dans le réseau « De la ferme à ta cantine » porté depuis 2009 par le PNRL*. L'objectif du réseau et du PAT** du PNRL* est de développer une alimentation locale de qualité et accessible à tous, en lien avec des pratiques agricoles respectueuses.

Depuis 2023, le Parc a été lauréat d'un projet mettant en avant les liens alimentation / santé humaine et environnementale autour de l'alimentation méditerranéenne. Financé par le Ministère de la Santé, ce projet accompagne plusieurs restaurants scolaires à faire évoluer les menus vers une diminution des protéines animales (viandes, poissons) pour en augmenter la qualité (élevage de proximité) et à végétaliser les assiettes, comme le recommande le Plan Nutrition Santé du Gouvernement.

L'évolution de nos habitudes alimentaires et de nos manières de consommer est un des leviers pour limiter nos impacts négatifs sur notre santé et sur notre environnement.

Les études scientifiques sont claires. Nous devons changer nos régimes alimentaires pour consommer plus local, donc de saison, et des produits de qualité en limitant l'exposition aux pesticides, pour garantir une bonne santé et pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Nous avons tous un rôle essentiel à jouer !

Dans le cadre du PLPDMA* et à l'occasion de la 6e édition du Festival Vivant organisée par l'association « Au Maquis », notre commune, le PNRL* et le SIRTOM* se sont associés lors de la journée « Cantines ouvertes » pour proposer un repas au sein de l'école élémentaire Les Ogres.

Le déjeuner a été servi à

- 23 parents
- 21 enfants (17 élémentaires + 3 maternelles + 1 collégien)
- 11 invités : 2 membres du SIRTOM (Sébastien Gils, Sous Directeur et Mireille Garouste, Animatrice Pédagogique), 2 chargées de mission du PAT** (Mme Mylène Maurel et sa

remplaçante, Mme Julie RIGAUD), des personnes de la municipalité (Bruno Vigne-Ulmier, Jérôme Daumas, Valérie Espana, Michèle Fauque, Marie José Laurent, Corinne Mietzker, Jean-Pierre Rapon).

Ce fut pour 55 personnes l'occasion de découvrir le lieu où déjeunent les enfants au quotidien, de rencontrer l'équipe des cantinières et d'être informées des nombreux engagements pris pour assurer des repas de qualité dans de bonnes conditions pour les enfants.

> BILAN

Les pesées de chacun des plats ont été effectuées par le SIRTOM, qui intervenait sur les 2 axes du PLPDMA *** :

- animer la démarche de prévention dans les établissements scolaires
- lutter contre le gaspillage alimentaire

1/ Le repas

Entrée : salade + tranche de poire = > 0 reste

Plat : sauté de veau = > 0 reste

Dessert : Tarte aux pommes = > 0 reste / Fromage = > 100 gr de croûte compostables

2/ Autres composants :

Café : 15 gobelets en « carton » non recyclables

Pain pris mais non consommé ou non terminé : 50 gr compostables

Serviette en papier : 55 non recyclables

Yaourt : 5 pots plastiques recyclables

Commentaires

Le résultat des pesées atteste de la grande qualité du repas préparé par l'équipe de nos cuisinières.

Reste à progresser par la « suppression » des serviettes papiers, qui pourraient être remplacées par des serviettes en tissu. Un geste simple et tellement plus vertueux. Un sondage sera prochainement proposé aux parents d'élèves pour avis.

Le café pourrait être servi dans des verres.

Corinne Mietzker

* Parc Naturel régional du Luberon – ** PAT : Plan Alimentaire Territorial

*PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

*SIRTOM : Syndicat mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

Petit rappel de la loi EGAlim en quelques mots...

Promulguée en novembre 2018, la loi EGAlim est issue des États Généraux de l'Alimentation et œuvre pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et pour une alimentation saine et durable. Applicable depuis le 1er janvier 2022, elle a pour objectif d'atteindre 50% de produits durables dont 20% de produits Bio dans les menus

Les produits Durables (50%)

Il s'agit des produits bénéficiant de labels officiels de qualité ou d'origine tels que :

- Le Label Rouge
- L'Appellation d'Origine (AOC/AOP)
- L'Indication Géographique Protégée (IGP)
- la Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)
- la mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE)
- l'écolabel « Pêche Durable »
- les produits bénéficiant du logo Région Ultrapériphérique (RUP)

Les « produits fermiers » ou « de la ferme » sont qualifiés de « durables » même s'ils ne possèdent pas de labels à part entière.

Produits bio (20%)

Cette qualification concerne l'ensemble des produits issus de l'agriculture biologique ainsi que des produits végétaux en conversion de plus d'un an.



Résultats EGAlim de Gargas

	Produits durables et de qualité	Produits BIO
2022 : 230 repas / jour	2%	6%
2023 : 235 repas / jour	19%	15%

2024 : non encore édité par le site du gouvernement « ma-cantine ».

Gargas, un village durable

Les fossés... qui entretient ???

Après des épisodes pluvieux importants, la mairie est alertée par des habitants plus ou moins impactés par des ruissellements aux abords de leurs propriétés.

Certaines solutions et interventions relèvent du domaine privé, par exemple : un aménagement de l'entrée du portail (modification du niveau du revêtement, pose d'un caniveau transversal). Il est bon de rappeler que le nettoyage des buses au droit de leur passage est à effectuer régulièrement par les propriétaires et sur 1 mètre de part et d'autre du fossé.

Les entretiens relevant de la responsabilité de la commune sont élaborés et suivis par David Carbonnel, responsable du service technique. Ces interventions, réalisées soit par le personnel communal soit par une entreprise pour des travaux plus conséquents, permettent d'améliorer au cas par cas le fonctionnement du réseau pluvial.

Ainsi sont effectués des nettoyages des caniveaux, des débroussaillages et/ou des curages des fossés existants, le remplacement d'un caniveau par un avaloir pour éviter son colmatage par des feuilles ou aiguilles de pins, voire par des grêlons (comme lors de l'épisode d'orage vécu en début du mois de juin 2023).

Sur cette seule année, par exemple, une douzaine de chantiers ont été accomplis pour environ 30 000 €, dont :

- fossé de La Cerisaie et curage du bassin de rétention,
- fossé de La Plantade,
- fossé rue du Coteau,
- place des Jardins.

Les opérations plus lourdes (reprise de la chaussée et du revêtement, création de fossés ou de conduites enterrées) sont alors répertoriées en vue des prochains programmes de voirie, ou viennent compléter l'inventaire des aménagements futurs du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la commune de Gargas, en cours d'élaboration.

Bruno Vigne-Ulmier



Impulser avec l'intercommunalité

DEMOS Pays d'Apt Luberon : un projet phare pour le développement culturel du territoire

Initié par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et coordonné par le Conservatoire de musique intercommunal, DEMOS Pays d'Apt Luberon fait partie de la session 2024 des orchestres DEMOS* de la Philharmonie de Paris. Le projet lancé en septembre 2024 bénéficie du soutien du fonds de dotation Mommessin-Berger, de la CAF de Vaucluse, de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et des collectivités locales.

Grâce à un accompagnement personnalisé et à une programmation riche, voici une formidable aventure musicale, pour près de 90 enfants du territoire (dont 23 gargassiens).

Ce programme ambitieux, soutenu par la Philharmonie de Paris et de nombreux acteurs éducatifs et sociaux du territoire, leur offre une initiation à la musique orchestrale, alliant apprentissage collectif et plaisir de jouer, l'occasion d'apprendre à jouer d'un instrument, de se produire en groupe et de développer leur créativité.

Entre octobre et novembre, les enfants répartis en plusieurs groupes sur le territoire, ont exploré le répertoire musical à travers des ateliers alliant chant et danse.



Agnès Vidal



Agnès Vidal

Le premier temps fort du projet, le « tutti » (rassemblement de tous les groupes) s'est déroulé le 7 décembre 2024 à la salle Polyvalente de Ménerbes. Cet événement marquant la première rencontre entre les enfants, les intervenants artistiques et la cheffe d'orchestre Cléopée Barrillon, fut également l'occasion d'établir un premier contact avec les familles dans une ambiance conviviale et inclusive.

Lors de cette première session de travail, la danse et le chant ont été à l'honneur avant la remise des instruments qui est programmée le 18 janvier 2024.

DEMOS, bien plus qu'un simple apprentissage de la musique, c'est une véritable aventure humaine qui permet aux enfants de s'épanouir et de s'ouvrir à de nouveaux horizons.

*DEMOS: Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale

Michèle Fauque

Paroles d'élus

*La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a adopté le 14/12/2020 le PCAET *, qui prévoit, entre autres objectifs, le développement d'installations de production d'énergie photovoltaïque.*

Il est important de noter que l'installation d'éoliennes est impossible grâce à 3 éléments particuliers, caractéristiques de notre territoire, empêchant de ce fait ce type de production électrique.

Le 1^{er} est dû à l'existence du Laboratoire à bas bruits de Rustrel sur l'ancien site du Poste central de tir du 1^{er} GMS ** situé sur la base de St-Christol d'Albion. Les basses fréquences générées par les éoliennes perturberaient les travaux de ce laboratoire de recherche.

Le 2^e est la présence d'un site d'écoute situé à proximité de la même base, pour les mêmes raisons.

Enfin la proximité des bases aériennes militaires d'Orange, Istres et Salon de Provence impose l'interdiction d'éoliennes, sources de perturbations pour les radars utilisés par l'Armée de l'air.

Ceci étant précisé, dans le cadre du PCAET, la commune de Gargas a décidé d'installer sur la toiture (à refaire) de l'école élémentaire « Les Ocres » une production photovoltaïque de 30 à 36 kWc *** et sur celle de la salle multifonctionnelle du Chêne rénovée un ensemble de panneaux de 12 kWc.***

Avant cela, ces deux bâtiments vont faire l'objet d'une rénovation thermique importante. En effet, nous privilégions avant tout la démarche d'économie d'énergie, le kWc le moins cher étant celui que l'on ne consomme pas.

De la même manière, le choix de l'autoconsommation de cette production électrique, aléatoire et interruptible, a été décidé. Le fait que nous puissions en faire « profiter » des bâtiments communaux différents de leur lieu d'installation – c'est une possibilité récente qui le permet au-delà d'un rayon de 2 km – a autorisé ce dimensionnement de puissance qui doit être optimisé.

Concrètement, les productions excédentaires de ces deux sites pourront être dédiées au bâtiment de la mairie, à l'école maternelle « Les Sources », en temps réel. Par contre ce qui ne serait pas consommé sera perdu car non pris en compte par EDF.

Avec cet investissement, nous comptons alléger les factures d'électricité de la commune, et par voie de conséquence notre budget de fonctionnement.

Dans une deuxième partie, j'aborderai sur le fond le sujet des énergies dites renouvelables, et plus précisément photovoltaïques.

* PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

** GMS : Groupement de Missiles Stratégiques

*** kWc : kilowatt crête

Votre maire, Bruno Vigne-Ulmier

Paroles d'élus.e.s

Chers Gargassiennes et chers Gargassiens,

Je vous souhaite au nom de nos équipes, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2025.

Que cette nouvelle année vous apporte la paix et le bonheur dans vos foyers.

Dans un an, vous serez appelés à aller voter pour renouveler le conseil municipal, cependant cette dernière année de mandature verra de gros travaux se dérouler, comme la réfection totale de la salle du Chêne, (ancien préfabriqué de l'école) pour une somme d'environ 800 000 €. Une vraie salle des fêtes au cœur du village pouvant accueillir 200 à 300 personnes aurait été préférable. Elle aurait permis de ne plus utiliser la salle de restauration de l'école primaire, pour des lotos ou des vœux, faute de salle ayant des capacités d'accueil suffisantes, comme les salles polyvalentes de Bonnieux ou de Saint Saturnin. Ce sont malheureusement des choix à court terme, qui ne prennent pas en compte les besoins de la population.

En outre, un partenariat avec les professionnels de santé, pour l'installation d'une maison médicale, où la municipalité prendrait en charge le bâtiment, son entretien et le secrétariat, pour accueillir de nouveaux praticiens, répondrait à un véritable besoin et serait indispensable pour la population dans un contexte de désertification médicale. Néanmoins, ce type de partenariat doit être réalisé avec une vision d'avenir et non être un choix à court terme que l'on ne pourrait que regretter.

N'oublions pas que nous sommes dans une période où l'argent public devient rare et que les impôts à Gargas sont plus élevés pour le même type de propriété que dans l'ensemble des communes environnantes.

Pascal BOUXOM (Liste « Une nouvelle équipe au service de Gargas »)

Pascal BERTHEMET (Non affilié)

Marie-Lyne CURNIER et Thierry ARMANT (Liste « Gargas 2020 avec vous »)